

Conseil Municipal

Synthèse des délibérations prises au cours de la séance du jeudi 14 avril 2022

Étaient présents et ont pris part aux votes : Mmes Cécile GUICHARD, Sandrine MOREL (pouvoir de Michel LASCOMBE), Patricia PIQ, Josiane VIANNET, Emmanuelle VOLPARO (pouvoir de Daniel TESTON), et MM. Sylvain BREYSSE (pouvoir de Séverine ROURE), Pierre CHAPUIS, Michel LIOGIER, Yves PIALAT (pouvoir de Bruno TASSAN-DIN) et Emmanuel VIDAL

La séance était exclusivement consacrée au vote des budgets primitifs 2022 :

Vote des Budgets 2022

Sur proposition du Maire, après délibération, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les budgets primitifs 2022 :

- Le budget principal de la Commune s'équilibre à 1 413 071,00 € en section de fonctionnement, et à 1 532 528,30 € en section d'investissement.
- Le budget primitif du service de l'Eau et de l'Assainissement s'équilibre à 384 883,00 € en section de fonctionnement, et à 392 880,56 € en section d'investissement.
- Le budget du Centre d'Affaires du Château de Blou s'équilibre à 60 700,00 € en section de fonctionnement, et à 56 366,00 € en section d'investissement.